

Venezuela: la Cour suprême demande la levée de l'immunité parlementaire de Juan Guaidó



Caracas, 2 avril (RHC)- La Cour suprême du Venezuela a demandé lundi à l'Assemblée Nationale Constituante de lever l'immunité parlementaire de Juan Guaidó, député de l'Assemblée Nationale, en désobéissance, qui s'est autoproclamé président par intérim.

La demande est basée sur la violation par ce dernier de l'interdiction de sortir du territoire vénézuélien.

Juan Guaidó a violé cette interdiction pour effectuer un périple qui l'a conduit en Colombie, au Brésil, au Paraguay, en Argentine et en Équateur, de fin février à début mars.

Jeudi, le contrôleur général de la République, Elvis Amoroso, a déclaré Guaidó inéligible pour 15 ans.



Radio Habana Cuba